

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 24 (1962)
Heft: 2

Artikel: L'organisation de l'exploitation et du travail
Autor: Zihlmann, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour que les travaux donnent le maximum de satisfactions

L'organisation de l'exploitation et du travail

par F. Zihlmann, ingénieur-agronome

Introduction

Une transformation révolutionnaire est en train de s'accomplir dans l'agriculture. Les causes de cette transformation sont d'une part les progrès réalisés dans la technique, d'autre part la pénurie de main-d'œuvre, qui se fait toujours plus aiguë.

Il y a encore quelques années, l'agriculteur passant pour le plus avisé était celui qui savait comment s'y prendre pour obtenir les plus gros rendements de ses terres. Toute la science du travail agricole se trouvait axée sur les techniques propres à accroître la production. Nul ne se souciait alors de la dépense de travail exigée, car on pouvait engager sans peine, n'importe quand, les aides qu'il fallait. Puis on congédiait ceux-ci à la fin des travaux et l'exploitation n'était plus grevée par la main-d'œuvre auxiliaire.

Il s'ensuivit alors une époque où les travailleurs agricoles commencèrent à devenir rares. On se rendit peu à peu compte que l'homme joue dans le processus de la production un rôle plus important qu'on ne l'admettait jusqu'à ce moment-là. Les économistes en vinrent alors à parler du facteur humain. Conformément à la loi du minimum, l'homme est devenu un élément de calcul et une place plus grande lui a été réservée dans le processus de la production. En d'autres mots, il représente un facteur avec lequel on doit compter.

Entre-temps, la pénurie de main-d'œuvre n'a cessé de s'aggraver, et, à l'heure actuelle, on ne sait pas s'il est même possible de trouver des aides pour effectuer tel ou tel travail. Il en découle que l'homme ne peut pas, pour le moment, être considéré comme un élément de calcul, et la notion «facteur humain» n'existe provisoirement plus. Afin d'être toujours en mesure d'obtenir les rendements maximaux, on recourt maintenant aveuglément à la machine, comme seule capable de remplacer la main-d'œuvre absente.

Mais celui qui conduit son exploitation uniquement d'après des méthodes visant à atteindre les plus forts rendements possibles se dirige inévitablement vers l'abîme, et cela malgré la technique moderne, ou plutôt à cause d'elle.

Le fait de considérer l'organisation de l'exploitation seulement en fonction de la production est totalement erroné, ainsi que l'évolution actuelle le montre sans équivoque. Il faut toutefois se garder de prétendre que la faillite de ce principe doit être attribuée à des techniques de production

entachées d'insuffisances. Elles sont au contraire efficaces. Le hic, dans cette question, c'est uniquement le fait que l'on donne plus d'importance à la technique qu'à l'homme.

Une des tâches les plus importantes qui se posent en corrélation avec le processus de transformation se déroulant actuellement dans l'agriculture consiste par conséquent à redonner à l'homme la place à laquelle il a droit — c'est-à-dire la première — et à lui subordonner les questions relatives à la production. Bien que cette exigence semble être une palissade, il s'avère toutefois extrêmement difficile d'y satisfaire dans la pratique. Nous vivons aujourd'hui à une époque où la spécialisation est reine. Aussi existe-t-il un réel danger que le spécialiste ne soit plus en mesure d'avoir une vue d'ensemble sur tel ou tel problème, limité qu'il est par son petit univers.

Au moment où l'on projette l'organisation de l'exploitation agricole, l'homme, plus exactement dit la famille, doit constituer la base en fonction de laquelle il convient de tout planifier. L'homme ne représente pas un facteur, à proprement parler, mais bien le centre de n'importe quelle organisation rationnelle du travail de l'exploitation. Ce n'est ni le revenu brut ni le revenu net qui doit servir de critère pour apprécier la bonne organisation du domaine, mais bien le revenu du travail de toutes les personnes qui y sont occupées.

Nous montrerons maintenant quels sont quelques-uns des moyens dont on dispose pour adapter l'ensemble de l'organisation de l'exploitation à la main-d'œuvre existante.

Rappelons tout d'abord quelques particularités des travaux ruraux. Chaque année agricole englobe une série de travaux différents et d'époques où l'activité est tantôt réduite, tantôt intense. Ces variations sont provoquées avant tout par la dépendance de certains travaux (emblavages, soins d'entretien, récolte) aussi bien à l'égard des conditions météorologiques qu'à l'égard de délais déterminés. Afin d'obtenir les plus hauts rendements en quantité et en qualité, il faut que tel ou tel travail puisse s'effectuer au moment le plus favorable. Du point de vue de la rationalisation, par contre, ce qui nous intéresse, c'est de répartir les activités sur plusieurs journées. Une telle façon de procéder permet de réduire à un minimum le nombre des unités de main-d'œuvre et des moyens de traction nécessaires. L'organisation économique du travail de l'exploitation a donc pour but de satisfaire simultanément aux deux principes opposés qui viennent d'être énoncés, soit: d'une part, la nécessité d'exécuter les travaux à des moments déterminés (point de vue de la production optimale); d'autre part, la nécessité d'employer le moins possible d'unités de main-d'œuvre et de traction (point de vue de la rationalisation du travail). Pour atteindre cet objectif, on peut avoir recours aux moyens suivants:

1. Etalement des périodes à pointes de travail.
2. Modification des superficies consacrées à certaines cultures.

3. Choix des méthodes de travail les plus rationnelles.
4. Acquisition ou location de machines.
5. Transformation des bâtiments et mise en place d'installations en vue de rationaliser le travail.
6. Exploitation intensive ou extensive du domaine.
7. Regroupement parcellaire.

Etalement des périodes à pointes de travail

Des pointes de travail caractéristiques se produisent suivant le système de culture adopté. Dans les exploitations axées principalement sur la production des pommes de terre, il y a par exemple deux périodes de pointe typiques. La première est celle consacrée aux soins d'entretien, qui coïncide avec la fenaison, puis celle de la récolte, qui se situe en automne. Dans les exploitations où l'on pratique surtout la culture des betteraves sucrières, l'opération du démariage représente par ailleurs une importante période de pointe. De nombreux autres exemples pourraient être cités. Si l'on parvient à allonger ces périodes à pointes de travail, c'est-à-dire à faire en sorte qu'elles s'étendent sur un plus grand nombre de jours, les opérations en question peuvent être alors exécutées par moins de personnes de service.

Dans la plupart des régions de Suisse, la récolte des fourrages et les soins d'entretien exigés par les cultures de pommes de terre se font par exemple au même moment et créent ainsi une période d'activité particulièrement intense. Il est toutefois possible de diminuer cette intensité en prenant certaines mesures tant en ce qui concerne la fenaison que l'entretien des champs de pommes de terre. Remarquons que ce dernier travail se trouve fortement lié à un délai, alors que la récolte du foin se montre plus élastique à cet égard. Afin d'allonger celle-ci, on fera paître le bétail



Fig. 1:
Tracteur avec faneur rapide à
courroies porte-râeaux mis en
service pour éparpiller les andains



Fig. 2:

Tracteur à large empattement en action dans un champ de pommes de terre avec un équipement de buttage adapté entre les essieux

sur une partie des prairies. Le fourrage de ces superficies préalablement pâturées n'arrivera alors à maturité qu'après la période normale de la fenaïson. Un autre moyen à disposition consiste à sécher le fourrage sur des siccateurs, puisque l'on peut récolter ainsi également lorsque le temps se montre moins propice, autrement dit lorsqu'il n'est pas possible de récolter en séchant le fourrage sur le pré. Mais la manière la plus simple d'étaler dans le temps les travaux de fenaïson est celle qui consiste à ensiler le fourrage. La possibilité que l'on a ainsi d'échelonner les travaux de récolte sur une longue période ne pose alors plus de problèmes.

Si l'on veut arriver à un résultat analogue avec les travaux des moissons, il faut cultiver soit plusieurs sortes de céréales, soit à la fois des variétés précoces et tardives.

Modification des superficies consacrées à certaines cultures

Il est notoire que la culture des plantes sarclées demande beaucoup plus de travail que celle des céréales. On peut toutefois augmenter la superficie consacrée à telle ou telle culture en vue d'occuper davantage la main-d'œuvre ou de la décharger. Dans le premier cas, il faut voir tout d'abord si les heures de travail supplémentaires à exécuter tomberaient éventuellement juste dans une période d'activité déjà intense, ce qui ne conviendrait évidemment pas. D'une manière générale, on constate que l'introduction d'une nouvelle culture est susceptible d'avoir des effets favorables. Prenons par exemple les cultures sarclées. Si la culture des pommes de terre, déjà pratiquée, est complétée par celle des betteraves, on n'obtiendra que de bons résultats, du fait que tant les travaux d'emblavage que ceux d'entretien et de récolte ne doivent pas s'effectuer au même moment pour ces deux plantes sarclées. S'il s'agit par ailleurs d'économiser avant tout de la main-d'œuvre, on pourra choisir alors de préférence la culture du maïs-grain — pour autant que les conditions climatiques le permettent — en lieu et place de celle des pommes ou des betteraves, qui exigent une dépense de travail manuel bien supérieure.

Fig. 3:
Arracheuse-aligieuse de pommes
de terre à cribles oscillants en
plein travail



◀ Fig. 4:
Arracheuse-aligieuse disposant
les betteraves en andains
transversaux

Choix des méthodes de travail les plus rationnelles

Les différentes méthodes de travail appliquées sont généralement liées à des types de machines déterminés. La méthode du moissonnage-liage, par exemple, ne se conçoit qu'en corrélation avec une moissonneuse-lieuse. Avant de se décider pour telle ou telle technique de travail, il convient par conséquent de se demander quelle est celle qui offre le plus d'avantages. Il importe à ce moment-là d'avoir en vue toute la chaîne des opérations et de ne pas prendre de décision précipitée à cause d'un avantage d'ordre secondaire présenté par une méthode déterminée.

Il existe en principe deux façons de procéder à l'organisation du travail. La première consiste à choisir plusieurs branches de production qui s'accordent entre elles de telle sorte que la somme de travail à exécuter soit pour ainsi dire la même tout au long de l'année (principe de l'équilibrage du travail). La seconde consiste à se limiter à peu de branches de production — mais à périodes de pointe tombant approximativement au même moment — et à venir à bout de ces périodes d'intense activité en recourant à des machines à grande capacité de rendement (principe de la concentration du travail). Il est cependant tout à fait possible d'appliquer simultanément ces deux principes dans la même exploitation. Un agriculteur peut par exemple ne pratiquer uniquement que la culture des céréales. Pour que la main-d'œuvre permanente dont il dispose représente cepen-

dant un élément rentable durant toute l'année, il lui faudra, conformément au principe de l'équilibrage du travail, choisir encore deux branches de production complémentaires (culture du maïs ou du colza, entre autres).

Dans les petites exploitations familiales, l'organisation du travail devrait s'effectuer plutôt d'après le principe de l'équilibrage. Dans la grande exploitation, par contre, on appliquera de préférence le principe de la concentration du travail, en vue de simplifier. Il n'existe ici pas de règle unique valable à la fois pour l'exploitation familiale et la grande exploitation. Aussi convient-il de toujours se conformer aux conditions particulières de chaque cas.

Lorsqu'il s'agit d'une modification radicale de l'organisation du travail de l'exploitation, où l'on envisage l'application de techniques de travail presque entièrement mécanisées (mise en service d'une récolteuse de fourrages, d'une moissonneuse-batteuse, etc.), des appréciations au jugé se montrent toutefois absolument insuffisantes. Il est alors indispensable, dans de tels cas, de se faire conseiller sur la base de devis estimatifs (prévision du travail, des frais et du revenu).

Acquisition ou location de machines

Le développement incessant de la mécanisation motorisée de l'agriculture a notamment pour effet de grever toujours plus lourdement les exploitations avec les frais de machines. Aussi importe-t-il de ne plus acheter que les machines absolument nécessaires. Remarquons à ce propos qu'il existe de nombreux matériels pouvant être utilisés en commun et d'autres se prêtant à l'exécution de travaux à façon. Avant de procéder à tout achat, il convient donc d'établir au préalable un calcul des frais en se posant les questions suivantes:

1. Dans quelle mesure et à quelle époque la machine envisagée permettra-t-elle de réaliser une économie de main-d'œuvre?
2. Les moyens de traction déjà à disposition se montreront-ils suffisants après cette acquisition?
3. Quelle sera l'importance de cette économie de travail pour la main-d'œuvre permanente et la main-d'œuvre saisonnière?
4. Pour quelles autres activités du domaine le temps ainsi gagné pourra-t-il être utilement employé?

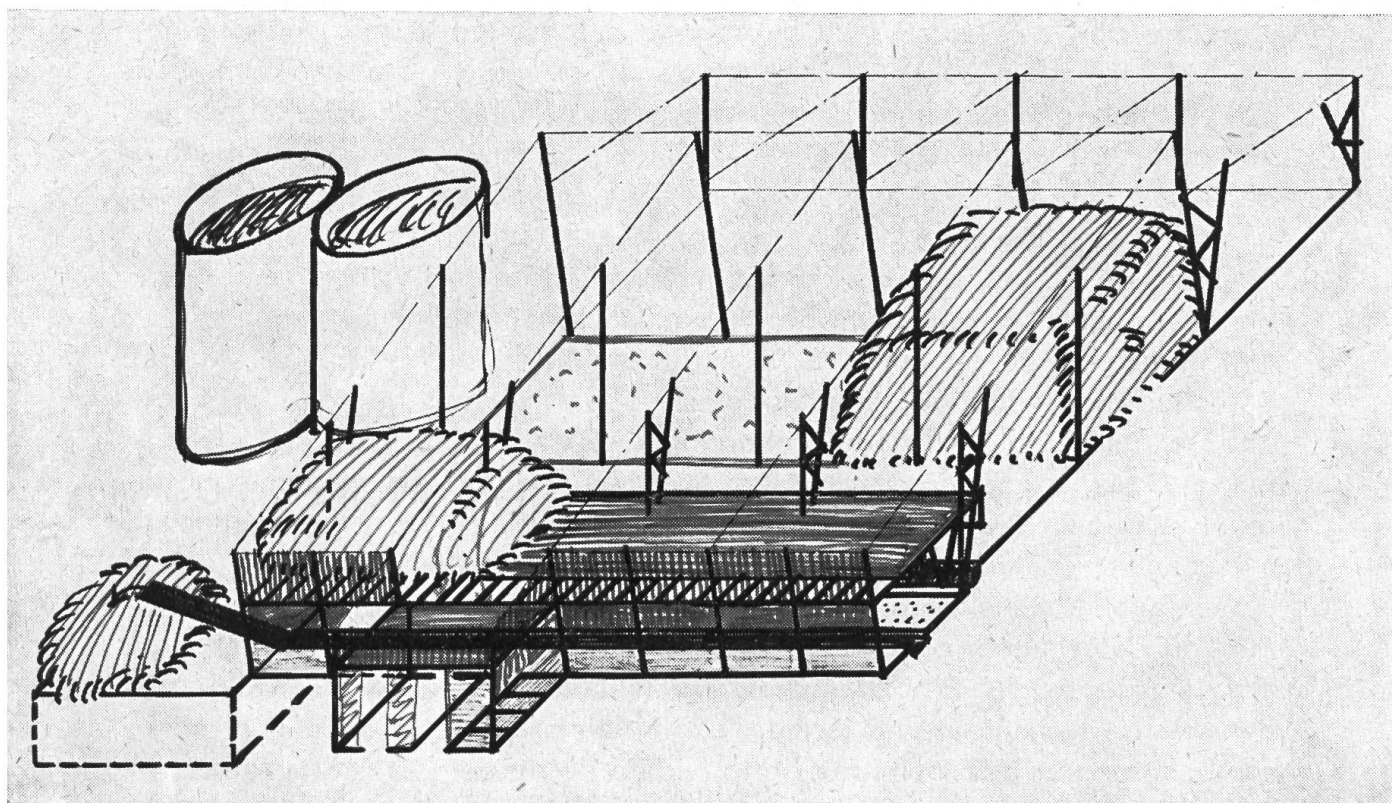
Si l'on considère les choses sous l'angle de la rationalisation du travail, il importe de mécaniser en premier lieu les travaux qui doivent être exécutés fréquemment chaque jour ou durant un assez long laps de temps (récolte quotidienne de l'herbe, traite, etc.) et ceux qui comportent des périodes de pointe. Si l'on se met par contre à mécaniser également des travaux ne présentant pas de périodes de pointe, les dépenses faites pour ces machines ne représentent que de l'argent gaspillé.

Afin de savoir s'il est rentable d'acheter seul telle ou telle machine qui

a fait ses preuves pour l'exécution de travaux à façon (moissonneuse-lieuse, par exemple), le mieux sera de calculer auparavant son coût de revient. La liste des «Indemnités à demander pour l'usage de machines agricoles» publiée chaque année par l'IMA indique à ce propos quels sont les frais fixes par an et les frais variables par hectare occasionnés par les différentes machines. Pour une moissonneuse-lieuse, les frais fixes annuels montent à 545 fr. et les frais variables par hectare à 26 fr. 30. En admettant qu'un agriculteur doive récolter 5 hectares de blé par an, le coût de revient de la moissonneuse-lieuse sera de $545 : 5 + 26.30 = 135$ fr. 30 par hectare, alors que l'indemnité à verser à l'entrepreneur de travaux à façon ne s'élèvera qu'à 53 fr. par hectare. Pour une superficie de 5 ha, il y a donc une différence de 411 fr. 50. L'agriculteur devra décider lui-même s'il préfère recourir à l'entrepreneur pour économiser 411 fr. 50 ou bien s'il veut supporter cette dépense simplement pour être indépendant.

Transformation des bâtiments et mise en place d'installations en vue de rationaliser le travail

Le domaine agricole mécanisé de notre époque pose des exigences toutes nouvelles aux bâtiments d'exploitation. Il suffit de penser à cet égard



Bâtiment d'exploitation de conception moderne. De droite à gauche: remise, fenil, passage pour véhicules, étable avec paille au-dessus, fumière avec transporteur de fumier, silos.

à l'emploi des récolteuses de fourrages. Les différentes opérations que comprend cette méthode de travail (chargement du véhicule de récolte sur le champ, déchargement et transport mécanique ou pneumatique du fourrage au lieu d'entreposage) doivent être bien adaptées l'une à l'autre. Il faut en effet qu'elles se déroulent à un certain rythme et de façon continue. On s'attachera donc à supprimer les obstacles éventuels (lenteurs, interruptions). A ce propos, il importe bien plus d'organiser rationnellement l'ensemble du travail d'intérieur de ferme que de vouloir se borner à des expédients. S'il existe la possibilité de moderniser les bâtiments d'exploitation, on veillera en premier lieu à raccourcir les trajets de travail et à les rendre aussi rectilignes que possible. D'autre part, il suffit dans bien des cas de quelques installations très simples soit pour alléger considérablement le travail et prévenir les accidents (poteaux disposés au bord de planchers en surplomb, par exemple), soit pour faciliter le remisage des instruments et le rangement des outils.

Exploitation intensive ou extensive du domaine

La structure de l'exploitation agricole n'est pas — ou ne devrait pas être — rigide et immuable. Cette dernière constitue en effet la base économique qui assure les moyens d'existence de la famille paysanne. Sa structure doit être adaptée dans chaque cas aux conditions particulières de la famille considérée et non pas vice versa. S'en tenir aujourd'hui à des formes d'exploitation rigides ou à des superficies invariables est véritablement inadmissible. Le développement croissant de la motorisation de l'agriculture a subsidiairement pour effet de pousser à l'agrandissement des domaines. Du point de vue économique, la superficie de l'exploitation familiale de l'avenir semble donc devoir s'étendre, plutôt que se rétrécir. Le petit paysan se voit donc obligé soit d'intensifier la mise en valeur de son domaine, soit d'augmenter la surface cultivée ou de prévoir d'autres branches de production complémentaires. Lorsqu'aucun de ces moyens ne s'avère réalisable, il lui faudra chercher une occupation accessoire rémunérée. Dans les grandes exploitations, où l'on a actuellement beaucoup de peine à trouver la main-d'œuvre nécessaire, la meilleure solution consiste à mécaniser sur une plus large échelle ou à mettre le domaine en valeur d'une façon extensive, c'est-à-dire en abandonnant une branche de production déterminée, ou bien en la remplaçant par une autre branche qui représente une simplification. Lorsque le conseiller technique doit chercher avec l'agriculteur une forme d'exploitation adaptée à la main-d'œuvre représentée par des membres de la famille de ce dernier, il leur faut envisager diverses orientations de la production — telles que la production du lait et du bétail d'engrais — afin de trouver ainsi la forme d'exploitation optimale tant du point de vue de la rationalisation du travail que du point de vue du rendement.

Regroupement parcellaire

Le fait qu'un domaine est morcelé ou d'un seul tenant joue un rôle essentiel du point de vue de l'organisation rationnelle du travail. N'oublions pas que l'exploitation agricole est une véritable entreprise de transports. Les transports de la ferme aux champs et vice versa représentent annuellement 40 à 50 tonnes par hectare, selon l'orientation de la production. Le rentrage de l'herbe à ensiler peut exiger plus de temps que le chargement sur le véhicule de récolte, et cela même dans une exploitation d'un seul tenant. Abstraction faite de la longueur des trajets de travail, la forme des parcelles constitue aujourd'hui un élément également très important du fait de l'application de techniques de travail mécanisées. La longueur d'un champ devrait être d'au moins 150 mètres, dans la mesure du possible. Les parcelles de forme triangulaire se montrent désavantageuses, d'autre part.

Considérations finales

La technique moderne ouvre de nouvelles possibilités pour l'organisation rationnelle du travail de l'exploitation agricole. Mais elle nous pose en même temps de nombreux nouveaux problèmes, tant du point de vue humain que du point de vue technique. L'homme de notre époque risque d'être dominé par la technique. La subordination de celle-ci à l'homme exige un gros effort intellectuel. Le rôle que doit jouer à cet égard la rationalisation du travail a été esquissé plus haut. Il importe que tout soit constamment considéré en fonction de l'homme. Si l'agriculteur constate que ses efforts sont estimés à leur juste valeur et que l'on s'attache à alléger son pénible travail, il reprendra confiance en lui-même tout en redevenant fier de la profession qu'il exerce et qui se trouve actuellement aux prises avec de multiples difficultés. Le travail du paysan ne servira alors pas seulement à acquérir des biens matériels. Revalorisé, il retrouvera sa vraie signification et donnera le maximum de satisfactions morales.

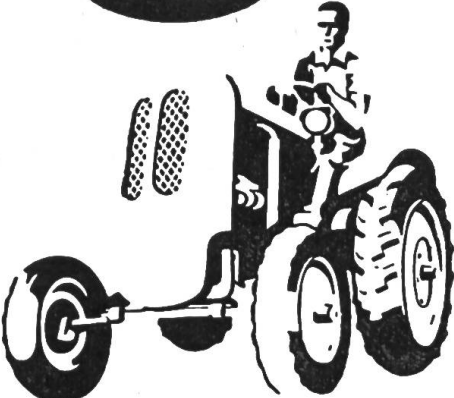
Vous épargnerez de l'argent avec le compteur d'heures électrique pour tracteurs

Avantages :

1. enregistrement de la durée effective du service
2. changement de l'huile et entretien effectués ponctuellement
3. montage simple

Service VDO et
Agence générale:

Krautli Auto Parts SA., Zurich 3



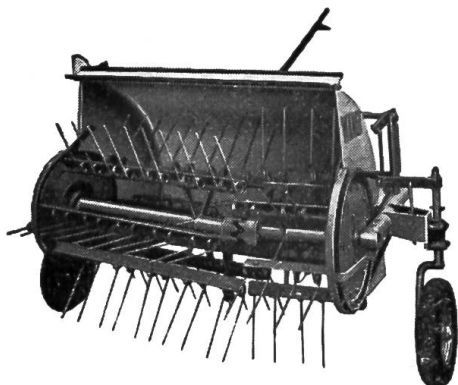
Badenerstrasse 281
Tél. (051) 25 88 90 - 2 / 25 93 57

Machines agricoles «Wängi» pour tracteurs

Uniques en leur genre par leur rendement, indestructibles

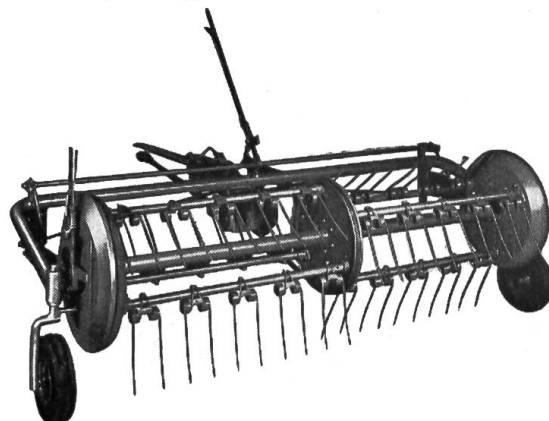
Epandeuse d'herbe

machine portée, adaptable à tous les tracteurs



Faneuse à prise de force

avec position oblique pour l'épandage des andains



Nos machines agricoles pour tracteurs avec leur commande à courroies trapézoïdales sont extrêmement robustes. Elles accomplissent un travail irréprochable dans n'importe quel fourrage. Tous les paliers soumis à de gros efforts sont munis de roulements à billes. Veuillez demander des prospectus et le prix courant.

Fabrique de machines Wängi S.A., Wängi TG

Téléphone 054 9 52 02



Feux arrière pour tracteurs

protection métallique
lampe plexigum

Prix, y compris ampoule de
6 ou 12 volts Fr. 6.90

modèle approuvé
par les autorités

Renseignements



Burgdorf

En vente chez:
les garagistes
les marchands de machines agricoles
les spécialistes sur tracteurs